

# De Block veut dissuader les candidats au tatoo

SANTÉ Lors des festivals musicaux, le Federal Truck sensibilise aux risques liés aux tatouages

Un sigle tribal dans le bas du dos. Des étoiles sur le poignet. Le prénom de l'être aimé gravé dans la peau. La mode passe. Les amours se lassent. Et les grandes déclarations indélébiles, furent-elles passionnées et sincères en leur temps, se muent en ces particularités encombrantes que l'on soustrait péniblement aux regards, une fois l'intérêt culturel tari ou le brasier amoureux éteint.

« Si j'avais davantage réfléchi avant de passer à l'acte... », soupirent les repentis du tatouage. Et ils sont nombreux. Environ 20 % des adeptes de la bande dessinée sur la peau regrettent leur choix par la suite, selon le SPF Santé publique. Le slogan de la campagne estivale qu'il mène conjointement avec le Conseil supérieur de la santé (CSS) interroge les festivaliers : « Et vous, assumerez-vous toujours ? »

C'est ainsi que du 5 au 7 août, le Federal Truck a stationné au Brussels Summer Festival. A bord de ce camion 3.0 des autori-

tés fédérales à la carrosserie teinte de noir, des spécialistes ont informé et sensibilisé quelque 500 paires d'oreilles avides de musique. De 15 à 75 ans.

« Nous avons reçu des familles avec des ados mais également des grands-parents soucieux de pouvoir répondre aux questions concernant leurs petits-enfants en matière de tatouages et/ou de piercings », explique Karine Pasteels, experte au SPF Santé publique.

## Quatre infirmiers, un dermatologue

A bord du Federal Truck, quatre infirmiers et un dermatologue ont abordé les questions sur les risques encourus pour la santé. Notamment sur ceux accompagnant le traitement au laser utilisé chez les repentis pour effacer le tatouage. Un acte long, cher, douloureux et qui ne se solde pas toujours par le résultat escompté. En effet, un tel dessin dans la peau, ça ne s'enlève pas d'un coup de gomme. A noter que si l'influence de la lumière -

qu'elle soit naturelle (UV) ou thérapeutique (laser) - sur les colorants a été démontrée, leur photo-décomposition et ses conséquences sanitaires font encore l'objet d'études.

Dans notre pays, on estime que de 300.000 à 500.000 nouveaux tatouages seraient réalisés chaque année. Les aficionados sont particulièrement les adolescents et les jeunes adultes. Un tsunami qui concerne un jeune sur quatre en Allemagne. La tendance actuelle n'est pas à la discrétion. Au contraire, les tatouages de très grande taille, nécessitant beaucoup d'encre (pour chaque cm<sup>2</sup> de peau tatouée, 2,5 mg de pigments sont utilisés) et davantage de couleurs, ont la cote.

Et cela constitue une source de préoccupation pour le Conseil supérieur de la santé. Si n'importe quelle encre peut potentiellement provoquer une réaction allergique, le risque est maximal avec la couleur rouge. Aussi, avec plus de superficie peinturlurée, le

risque de cancer - bien qu'assez faible, voir encadré - s'en trouve accru. Cela n'empêche pas le CSS de faire part, dans un avis datant de fin 2015, de l'existence d'une grande inquiétude quant à l'impact toxicologique de ces encres sur la santé.

Reste le regard des autres. Particulièrement celui de l'employeur qui n'est pas toujours tolérant. Un tatouage sur la moitié inférieure des bras ou des jambes à devoir dissimuler, c'est la fournaise vestimentaire à supporter tout l'été.

Souvent, l'expérience vaut plusieurs discours. C'est pourquoi, au Brussels Summer Festival, en revêtant une manche couverte de tatouages, les épidermes vierges de gribouillis ont pu expérimenter le lourd regard porté au quotidien par la société sur une personne tatouée. Cette mission de sensibilisation du Federal Truck se poursuivra ces 13 et 14 août au festival Half Oogst de Louvain. ■

LAETITIA THEUNIS

## LA QUESTION

### Les encres, une cause de cancer ?

Si certains composés chimiques des encres sont cancérogènes (nanoparticules de métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, amines aromatiques), un lien causal entre tatouages et cancer n'a pas encore été établi. « Compte tenu de la multitude d'influences cancérogènes favorisant l'apparition de cancers auxquelles la peau est exposée, et compte tenu du temps de latence très long qui précède l'apparition d'un cancer de la peau, il est très difficile de démontrer l'effet cancérogène des tatouages comme facteur individuel, explique le CSS. En outre, démontrer que les tatouages contribueraient à des cancers dans d'autres organes est encore plus délicat. »

L.T.H.